



FICHE SIGNALÉTIQUE

EAU DE JAVEL 8% - 20%

Date effective : 15-Fev-2013

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT	
Nom commercial du produit :	EAU DE JAVEL 8 A 20 %
Nom chimique :	Hypochlorite de sodium, Solution aqueuse, 8%p/p à 20%p/p
Usages du produit:	Agents de blanchiment chlorés
Nom fabricant :	LAVO Inc
Adresse :	11900 Boul. Saint-Jean Baptiste, Montréal, Québec, Canada H1C 2J3
Téléphone :	1-800-361-6898 ou 514-526-7783
En cas d'urgence (24h) :	CANUTEC (transport) 1-613-996-6666

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS	
Description général des risques :	DANGER. PROVOQUE DES BRULURES AUX YEUX. PROVOQUE DES BRULURES CUTANÉES.
Aperçu des urgences :	Liquide vert jaune limpide. Odeur de chlore. Danger. Peut dégager du chlore en cas de mélange avec des solutions acides. Peut réagir avec l'eau et produire de la chaleur. Le contact avec des métaux risque de libérer de petites quantités d'hydrogène un gaz inflammable. Matières corrosives. Provoque des brûlures des yeux. Le contact continu risque de produire des brûlures chimiques aux régions cutanées affectées. Risque de causer une grave irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Risque de causer une grave irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac.
EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :	
Symptômes d'exposition de courte durée	
<i>Inhalation :</i>	L'inhalation de concentrations élevées de brouillards ou de fumées risque de causer une grave irritation et des brûlures au nez, à la gorge, et aux voies respiratoires supérieures.
<i>Peau :</i>	Provoque de graves brûlures. Le contact direct avec la peau risque de causer des brûlures de la peau, des ulcérations profondes et possiblement des cicatrices.
<i>Yeux :</i>	Corrosif pour les yeux. Peut avoir comme conséquence des lésions permanentes et la cécité.
<i>Ingestion :</i>	Nocif en cas d'ingestion. Risque de causer une grave irritation et des effets engendrés par la corrosion dans la bouche, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure douleur abdominale, vomissement, brûlures, perforations, saignement et éventuellement la mort.
Effets nocifs chroniques éventuels :	Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquellement et le dégraissage de la peau. L'inhalation répétée peut endommager les poumons de façon permanente.
Signes et symptômes	Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.
Effets potentiels sur l'environnement	Des composants de ce produit ont été identifiés comme potentiellement préoccupants.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS		
Ingrédients dangereux	CAS	Conc
Hydroxyde de Sodium	1310-73-2	0.2 - 5 %p/p
Hypochlorite de Sodium	7681-52-9	8 – 20 %p/p
Eau	7732-18-5	75 – 100 %p/p



FICHE SIGNALÉTIQUE

EAU DE JAVEL 8% - 20%

Date effective : 15-Fev-2013

SECTION 4 : PREMIERS SOINS	
Inhalation :	Transporter immédiatement la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin ou un centre anti poison.
Contact avec la peau ou les vêtements:	Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau et du savon pendant au moins 20 minutes. Appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contact avec les yeux :	Bien rincer les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes tout en tenant les paupières ouvertes pour assurer un rinçage complet. Retirer les verres de contact au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Consulter immédiatement un médecin ou un centre anti poison.
Ingestion :	Appeler un centre anti poison immédiatement. Ne pas faire vomir. La victime devrait rincer sa bouche avec de l'eau, ensuite donner un ou deux verres d'eau à boire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas donner des antidotes acides comme le jus, une boisson gazeuse, du vinaigre, etc.
Notes au médecin :	Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5 : MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	
Dangers d'incendie / Conditions d'inflammabilité :	Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Peut réagir avec l'eau et produire de la chaleur. La chaleur produite peut être suffisante pour enflammer les matières combustibles à proximité. Le produit peut réagir avec quelques métaux et produire de petites quantités de gaz d'hydrogène inflammable.
Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.1200) :	Ininflammable.
Propriétés comburantes :	Aucun à notre connaissance.
Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques :	Pas de sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques.
Moyen d'extinction approprié :	En fonction des matières environnantes. Ne pas employer les agents extincteurs chimiques secs contenant des composés d'ammonium.
Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies :	Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Refroidir les contenants exposés au feu en les vaporisant d'eau.
Produits de combustion dangereux :	Ils comprennent et ne sont pas limités : Chlore gazeux; Chlorure d'hydrogène; Oxygène; Oxydes de sodium.

SECTION 6 : MESURE A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL	
Précautions individuelles :	Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés y compris un appareil respiratoire autonome.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Éviter que le produit déversé s'infilte dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Si nécessaire, endiguer bien en avant du déversement afin d'éviter que l'eau d'écoulement ne s'infilte dans les drains, les égouts, tout autre cours d'eau naturel ou les sources d'eau potable.



FICHE SIGNALÉTIQUE

EAU DE JAVEL 8% - 20%

Date effective : 15-Fev-2013

SECTION 6 : MESURE A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL (SUITE)	
Nettoyage des déversements :	Enlever toute source d'ignition. Ventiler le secteur du déversement. Arrêter le déversement à la source si cela peut se faire de façon sécuritaire. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Rincer à l'eau. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. La matière absorbante contaminée peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.
Matières interdites :	Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE	
Manutention sécuritaire :	Porter un équipement de protection résistant aux produits chimiques durant la manipulation. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart des flammes et de la chaleur. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.
Exigences en matière d'entreposage :	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Protéger du rayonnement solaire. Éviter le gel et les températures élevées.
Matériaux d'emballage spéciaux :	Toujours garder dans des contenants fabriqués avec le même matériel que le contenant du fournisseur.

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE				
Limites d'exposition		ACGIH TLV		OSHA PEL
Ingrédients	CAS	TWA	STEL	
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	N/D	2 mg/m ³ (AIHA WEEL)	N/D
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	Plafond 2 mg/m ³	N/D	2 mg/m ³
Ventilation et mesures d'ingénierie :	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Utiliser une ventilation à la source si une buée ou une pulvérisation se produit.			
Protection respiratoire :	Une protection respiratoire est exigée si les concentrations excèdent les limites TLV. Respirateurs homologués NIOSH sont recommandés. Demandez conseil aux spécialistes en protection respiratoire. Choisir les appareils respiratoires selon la forme et la concentration des contaminants dans l'air et conformément à OSHA (29 CFR 1910.134) ou CSA Z94.4-02.			
Protection de la peau :	Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.			
Protection des yeux/du visage :	Le port de lunettes à coques est exigé lors de la manipulation de ce produit. Un écran facial complet peut également être nécessaire.			
Autre équipement de protection :	Porter des bottes et des vêtements résistants. Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.			
Considérations générales d'hygiène :	Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Bien laver les mains après la manipulation du produit avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Enlever les vêtements souillés et bien les laver avant de les porter à nouveau.			



FICHE SIGNALÉTIQUE

EAU DE JAVEL 8% - 20%

Date effective : 15-Fev-2013

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES			
État physique	liquide limpide	Apparence	Liquide vert jaune
Odeur	chlore	Seuil olfactif	N/D
pH	11.5 -13.5	Densité	1.10 - 1.18
Point d'ébullition	N/D	Coefficient de répartition eau/huile	N/D
Point de fusion/de gel	N/D	Solubilité dans l'eau	Soluble
Pression de vapeur mmHg @ 20°C/68°F	N/D	Taux d'évaporation	N/D
Composés organiques volatils (COV)	N/D	Pression absolue du récipient	S/O
Point d'éclair	N/D	Viscosité	N/D
Point d'éclair, méthode	N/D	Température d'auto inflammation	N/D
Limite inférieure d'inflammabilité	N/D	Limite supérieure d'inflammabilité	N/D
Matières volatiles (%poids)	N/D	Retour de flamme observé	S/O

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE	
Stabilité/Réactivité:	Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. Le contact avec certains métaux réactifs risque de produire de l'hydrogène un gaz inflammable. Le produit peut se décomposer lentement au soleil, et produire de petites quantités d'oxygène. Réagit avec composés ammoniaques et amines pour produire des composants instables et explosibles. Réagit vigoureusement avec les acides. Peut dégager du chlore en cas de mélange avec des solutions acides. Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux.
Risques de polymérisation :	N'est pas prévu selon les conditions prescrites de manutention et d'entreposage.
Conditions à éviter :	Éviter la chaleur et les flammes nues. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter une exposition directe au soleil.
Substances incompatibles:	Acides, Oxydants, Amines primaires, sels d'ammonium, Ammoniac, Urée.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES				
Organes cibles :	Yeux, peau, système respiratoire et système digestif.			
Voies d'exposition :	<i>Inhalation:</i> OUI <i>Absorption cutanée:</i> NON <i>Peau & Yeux:</i> OUI <i>Ingestion :</i> OUI			
Données toxicologiques :	Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.			
Composant	CAS	CL50 (4hr) inh, rat	DL50 (Orale, rat)	DL50 (cutané, rat)
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Pas disponible	500 mL/kg Lapin	Pas disponible
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	> 5250 mg/m ³	8200 mg/kg ; 5800mg/kg souris	> 10,000 mg/kg
Effet d'une exposition aiguë :				
Inhalation:	Nocif en cas d'inhalation. Peut causer l'irritation des voies respiratoires ou des brûlures chimiques.			
Peau :	Cause des brûlures chimiques.			
Yeux	Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.			
Ingestion :	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.			



FICHE SIGNALÉTIQUE

EAU DE JAVEL 8% - 20%

Date effective : 15-Fev-2013

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (SUITE)	
Sensibilisation à la matière :	Aucune donnée disponible indiquant que le produit ou ses composants peuvent être des allergènes respiratoires. Risque de causer une réaction allergique pour la peau (ex: urticaire, éruptions) chez certains individus hypersensibles.
Effet chroniques :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Statut de cancérogène :	Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP. IARC Groupe 3 (inclassable) : Hypochlorite de sodium 7681-52-9 Monographie 52 (1991) (énuméré sous des sels d'hypochlorite)
Mutagénicité :	N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
Effets sur la reproduction :	N'est pas sensé avoir d'autres effets sur la reproduction.
Térogénicité :	N'est pas sensé être un térogène.
Substances synergiques :	Pas disponible.
Propriétés irritantes du produit :	Corrosif.
Maladies aggravées par une surexposition :	Affections cutanées, troubles de la vue et trouble respiratoire déjà existants.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES		
Ecotoxicité	CAS	Ecotoxicité – Freshwater Fish – Acute Toxicity Data
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 45.4 mg/L [static]
Hypochlorite de sodium	76811-52-5	96 Hr LC50 Pimephales promelas: 0.06 - 0.11 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 4.5 - 7.6 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 0.4 - 0.8 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Lepomis macrochirus: 0.28 - 1 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 0.05 - 0.771 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 0.03 - <0.19 mg/L [semi-static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 0.18 - 0.22 mg/L [static]
Ecotoxicité	CAS	Water Flea - Acute Toxicity Data
Hypochlorite de sodium	76811-52-5	96 Hr EC50 Daphnia magna: 2.1 mg/L; 48 Hr EC50 Daphnia magna: 0.033 - 0.044 mg/L [Static]
Ecotoxicité	CAS	Ecotoxicité - Freshwater Algae - Acute Toxicity Data
Hypochlorite de sodium	76811-52-5	24 Hr EC50 Skeletonema costatum: 0.095 mg/L
Persistance et dégradabilité		Pas disponible
Bioaccumulation / accumulation		Pas disponible
Mobilité dans l'environnement		Pas disponible
Effet sur l'environnement		Pas disponible
Toxicité aquatique		Pas disponible
Coefficient de partage		Pas disponible
Information sur l'évolution des produits chimique		Pas disponible
Autres effets adverses		Pas disponible



SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION	
Manipulation pour élimination :	Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.
Méthodes d'élimination :	Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.



FICHE SIGNALÉTIQUE

EAU DE JAVEL 8% - 20%

Date effective : 15-Fev-2013

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT			
Transport des marchandises dangereuses (TMD – Canada)			
Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe
Canada (TMD)	UN1791	HYPOCHLORITE SOLUTION	8
Les États-Unis (DOT)	UN1791	HYPOCHLORITE SOLUTION	8
Exceptions liés aux conditionnements : Quantité limitée ≤ 5 L			
SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION			
Règlements fédéraux canadiens : Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.			
Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients			
Hydroxyde de Sodium	1310-73-2	1%	
Hypochlorite de sodium	7681-52-9	1%	
Classement SIMDUT	Catégorie E Matière Corrosif		Étiquetage SIMDUT : 
Situation SIMDUT	Contrôlé		
État de l'inventaire canadien : Tous les composants du produit sont répartis dans la liste des substances intérieures (LIS), dans la liste des substances extérieures (LES) ou exempts.			
SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS			
Classification SIMDUT : Risque chronique : 0-Aucun ne risque 1-Mineur 2- Modéré 3- Grave 4-Sévère Santé : 3 Inflammabilité : 0 Réactivité : 2			
Autres informations : Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.			
Clause d'exonération de responsabilité : Les informations contenues par cette fiche signalétique sont offertes à titre de conseil et d'orientation en cas d'exposition à ce produit. Lavo Inc. n'assume aucune garantie ou représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité des données et n'assume aucune responsabilité explicite ou implicite pour des dommages reliés à ceux-ci. Les utilisateurs devraient faire leurs propres essais afin de déterminer l'applicabilité des renseignements pour un usage spécifique du produit. Les données contenues par cette fiche signalétique ne s'appliquent à aucun autre produit ou processus.			
Préparée par : Lavo Inc. 11900 Boul. Saint-Jean Baptiste Montréal, QC, Canada H1C 2J3 Téléphone : 1- 800-361-6898 www.lavo.ca			
Date d'émission :	15-Fev-2013	Prochaine révision :	Fev-2016